

Retraite et convention fanco-israelienne

Par moshe, le 15/01/2008 à 20:19

J'ai la double nationalite française et israelienne; j'ai travaille en France puis en Israel. Selon la convention qui lie les 2 pays, les trimestres cotises pour la retraite en Israel s'ajoutent a ceux de la Securite Sociale en France.

Je n'arrive pas tres bien a saisir comment.

Si les x trimestres cotises en France donnent droit a une retraite X (francaise) et les y trimestres cotises en Israel, a une retraite Y (israelienne) a quoi sert la convention? Merci de m'eclairer